

## Audition du Préfet du Val-de-Marne

Lundi 26 septembre 2016 à 09h00

### Intervention d'Olivier CAPITANIO

*Président du groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement*

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président,

Mes chère(s) Collègues,

Je tiens naturellement, au nom des élu(e)s du groupe *Les Républicains – Val-de-Marne Autrement*, à vous remercier, Monsieur le Préfet, pour la présentation de ce rapport d'activité, dont vous avez tenu à renouveler la présentation et le contenu. Je tiens également à saluer le professionnalisme et l'engagement quotidien des fonctionnaires de l'Etat placés sous votre autorité.

Ces remerciements sont d'autant plus justifiés qu'une grande partie de vos services est mise à rude épreuve depuis plusieurs mois du fait de la menace terroriste permanente qui s'impose à nous.

Les terroristes islamistes, qui veulent détruire nos valeurs républicaines et notre mode de vie, **ont tué 247 de nos compatriotes depuis janvier 2015 et blessé à vie de centaines d'autres.**

**Hélas, notre département n'a pas été épargné.** L'attaque de l'Hyper Casher à la porte de Vincennes est là pour nous le rappeler tout comme l'attentat déjoué à Villejuif qui n'a malheureusement pas épargné la vie de la jeune Aurélie CHÂTELAIN.

En réponse à ces attaques terroristes sans précédent, le Président de la République a décrété l'état d'urgence qui a été prolongé jusqu'en janvier prochain ; **une décision grave et inédite dans sa durée et son ampleur que, pour notre part, nous soutenons totalement.**

Dans ce contexte de menace majeure, nous considérons, pour notre part, qu'il conviendrait d'aller encore plus loin, tel que l'a proposé le Sénat en juillet dernier, pour renforcer notre arsenal contre le terrorisme.

Comme chacun ici, **nous sommes profondément attachés au respect de l'Etat de droit.** Mais l'Etat de droit ne doit pas conduire à faire preuve de faiblesse face à ceux qui veulent justement détruire la démocratie et la liberté, fondement de l'Etat de droit, pour les remplacer par l'obscurantisme, l'arbitraire et la terreur.

Les élu(e)s de notre groupe tiennent à rappeler leur soutien indéfectible aux fonctionnaires qui travaillent chaque jour pour

garantir la sécurité de nos concitoyens. **Nous tenons à saluer l'engagement, le professionnalisme et le courage des agents de la Direction Territoriale de la Sécurité de Proximité du Val-de-Marne, des gendarmes, des policiers municipaux, des sapeurs-pompiers, du personnel hospitalier et des militaires de l'opération SENTINELLE.**

Nous tenons également à souligner, dans ce contexte où les forces de sécurité font preuve d'un engagement total, combien nous trouvons indécentes les attaques que certains syndicats et mouvements politiques profèrent **à l'encontre des fonctionnaires de police depuis le printemps dernier.** Il est tout à fait regrettable que ces mêmes syndicats et mouvements politiques restent totalement muets quand les forces de l'ordre subissent publiquement des violences physiques. Votre rapport, Monsieur le Préfet, nous rappelle utilement en effet que **216 policiers ont été blessés en opérations de service en 2015 dans notre seul département. Une réalité préoccupante qui ne fait pas la une des journaux.**

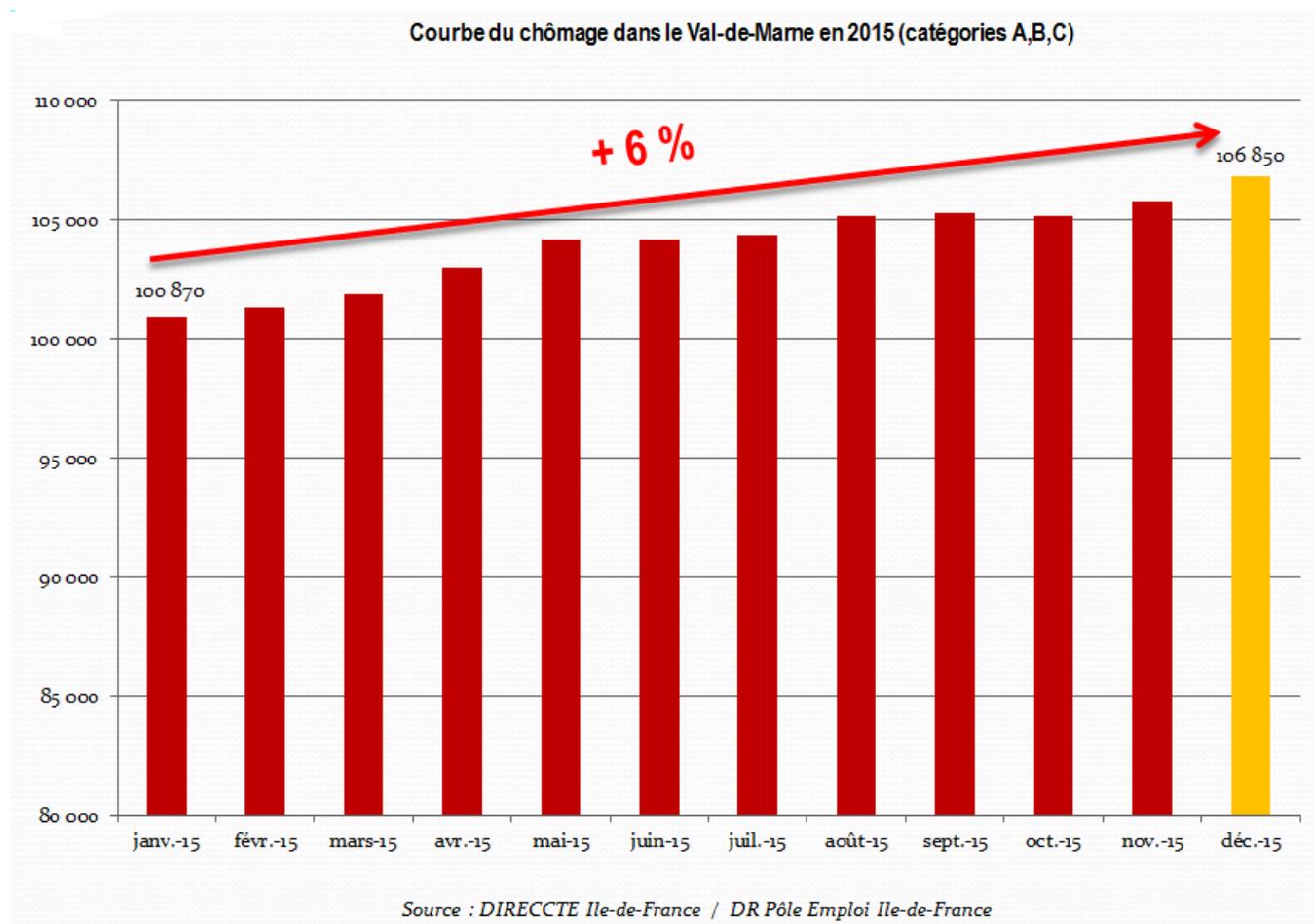
\*\*\*\*\*

Au-delà des questions de terrorisme et de sécurité, notre pays, et singulièrement notre département, reste confronté à d'autres défis également importants, notamment en matière d'emploi et de logement.

**S'agissant de la crise de l'emploi,** les indicateurs économiques restent hélas toujours aussi préoccupants dans le Val-de-Marne.

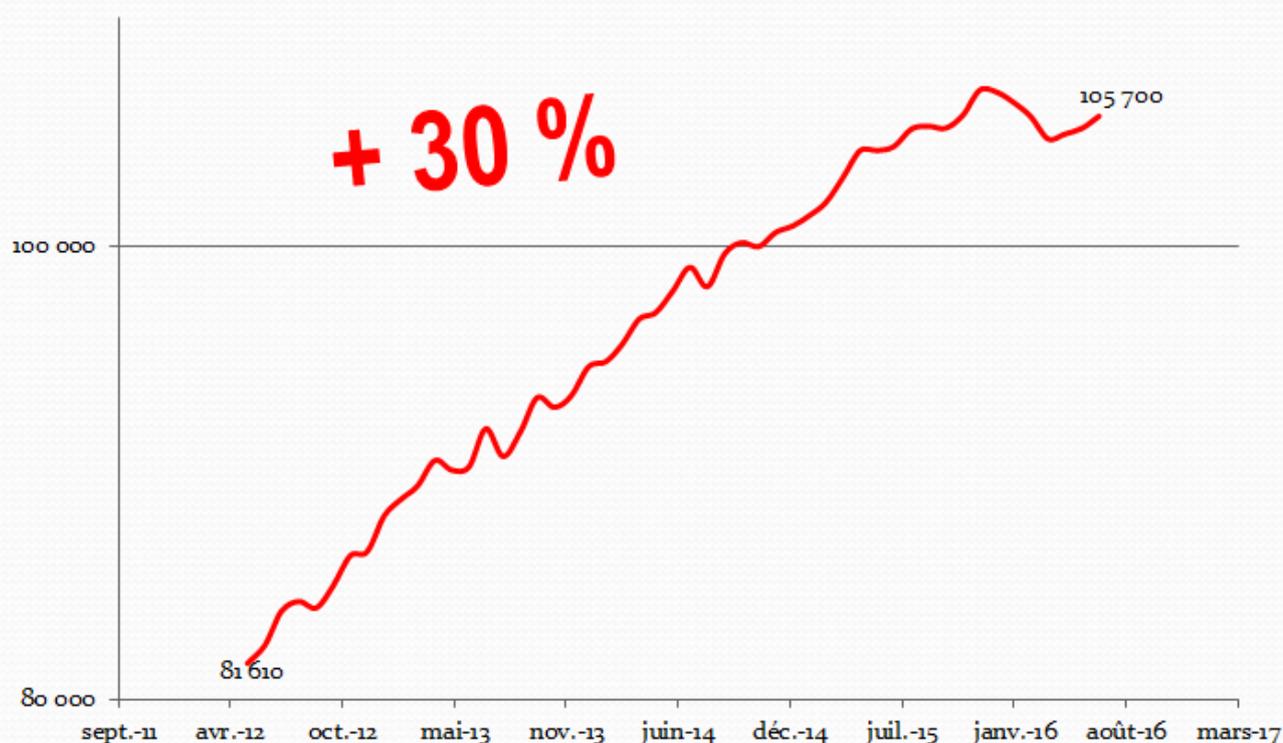
Comme au niveau national, l'inversion durable de la courbe du chômage, pourtant promise il y a maintenant 4 ans, n'est toujours pas d'actualité.

**En 2015,** le nombre de Val-de-Marnais inscrits à Pôle Emploi a continué d'augmenter de façon sensible, de près de 6%, pour s'établir à près de 107 000 inscrits en fin d'année; record absolu du nombre de chômeurs pour le Val-de-Marne !



**Le chômage en Val-de-Marne a ainsi augmenté de 30% depuis le début du quinquennat !**

## Courbe du chômage en Val-de-Marne depuis mai 2012



Source : DIRECCTE Ile-de-France / DR Pôle Emploi Ile-de-France

De plus, alors que le Val-de-Marne connaissait ces dernières années un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale, ce taux est désormais supérieur à la moyenne francilienne depuis plusieurs trimestres successifs.

### Taux de chômage localisés (données CVS en %)

DEP	LIBGEO	_2014T1	_2014T2	_2014T3	_2014T4	_2015T1	_2015T2	_2015T3	_2015T4 (p)
94	VAL-DE-MARNE	8,7	8,7	9,0	9,1	8,9	9,0	9,1	9,0
11	Île-de-France	8,7	8,7	8,9	9,0	8,9	8,9	9,0	8,8

source: INSEE

Ce n'est pas étonnant quand on observe la place de notre département dans le développement économique régional. Avec 357 000 emplois salariés dans le secteur marchand en 2015, le Val-de-Marne est loin derrière les Hauts-de-Seine (816 000) et la Seine-Saint-Denis (401 000) *(source : DIRECCTE Ile-de-France)*.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, le Val-de-Marne enregistre un repli de l'emploi salarié marchand de -0,3% quand il continue d'augmenter de +0,9% en Seine-Saint-Denis *(source : DIRECCTE Ile-de-France)*.

Le nombre de créations d'entreprises n'est pas plus réjouissant car on observe un recul de 0,2% en 2015 quand la tendance est nettement à la hausse dans les Hauts-de-Seine (+3,3%) et en Seine-Saint-Denis (+2,4%) *(Source : INSEE)*.

**Veut-on, Monsieur le Préfet, vraiment faire du Val-de-Marne un territoire de développement économique ou simplement un département dortoir ? La question se pose aujourd'hui franchement.**

J'entends l'argument selon lequel l'insuffisante attractivité du Val-de-Marne, et plus globalement le déséquilibre économique Est-Ouest, serait due à la faiblesse de la taxe sur la création de bureaux à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

Cependant, j'observe, Monsieur le Préfet, que le Gouvernement a déjà réformé en profondeur cette taxe ces deux dernières années. Le niveau de la taxe a été augmentée de 8% à Paris et dans les Hauts-de-Seine pour atteindre 400 €/m<sup>2</sup> **et a été baissée de 61% en Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne pour être ramenée à seulement 90€/m<sup>2</sup>.** (Source : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23258>). **Un rapport de plus de 1 à 4.**

Malgré cela, non seulement le nombre total de surfaces agréées en 2015 restent très largement supérieur dans les Hauts-de-Seine (706 518 m<sup>2</sup>) et Paris (586 002 m<sup>2</sup>) mais, qui plus est, la Seine-Saint-Denis – qui a le même montant de taxe que le Val-de-Marne ! – reste largement plus attractive avec 264 000 m<sup>2</sup> de surfaces agréées contre 180 000 m<sup>2</sup> en Val-de-Marne (84 000 m<sup>2</sup> d'écart)

(source : [http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Agrements\\_relatifs\\_a\\_l\\_immobilier\\_d\\_entreprise\\_en\\_Ile-de-France\\_-\\_Annee\\_2015\\_et\\_premier\\_semestre\\_2016.pdf](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Agrements_relatifs_a_l_immobilier_d_entreprise_en_Ile-de-France_-_Annee_2015_et_premier_semestre_2016.pdf))

Cette réalité est encore plus marquée au 1<sup>er</sup> semestre 2016 puisque la Seine-Saint-Denis enregistre un total de 216 000 m<sup>2</sup> de surface agréées contre seulement 111 000 m<sup>2</sup> en Val-de-Marne (115 000 m<sup>2</sup> d'écart).

**Le décrochage de notre département est patent.** J'ajoute que la décision du Gouvernement de retirer au Tribunal de Commerce de Créteil la faculté de traiter les affaires des grands acteurs économiques du Val-de-Marne au profit du Tribunal de Commerce de Bobigny est un symbole lourd de sens qui malheureusement conforte ce sentiment de décrochage.

A nos yeux, il manque dans notre département un facteur déterminant pour engager véritablement un rééquilibrage économique en faveur du Val-de-Marne. **Ce facteur, c'est la confiance envers celles et ceux qui prennent des risques pour créer des emplois, la confiance envers les entrepreneurs !**

L'actualité illustre ô combien notre préoccupation puisque la majorité départementale va mettre en place un observatoire sur l'usage du CICE dans notre département. Une voie que vous avez toujours refusé de suivre, Monsieur le Préfet, malgré l'insistance des élus du Front de gauche.

Quel beau message de confiance que notre département va ainsi adresser aux entrepreneurs avec cet observatoire composé de syndicalistes et d'élus communistes ! A n'en pas douter, l'idée d'être placé sous la surveillance de la CGT, du

Front de gauche, de SUD et de bien d'autres encore va représenter un atout compétitif considérable pour attirer les entreprises.

**Plus sérieusement, adresser un tel message de défiance envers les entrepreneurs pour des raisons purement idéologiques constitue une faute dont les Val-de-Marnais, à la recherche d'un emploi dans le secteur marchand, seront les premières victimes !** Moins d'idéologie et plus de pragmatisme serait bienvenu dans ce département.

**En matière de logement**, on peut se réjouir de connaître enfin une amélioration sensible en termes de construction car les mesures absurdes de la loi DUFLOT avaient considérablement désorganisées le secteur en début de quinquennat.

Les objectifs de construction ont été dépassés en 2015, ce qui est une bonne nouvelle, et le nombre de logements sociaux agréés s'élève à plus de 3 500. Je tiens à souligner qu'environ 40% d'entre eux sont situés dans des villes gérées par la droite, ce qui va à l'encontre des clichés ressassés par certains de nos collègues dans cette assemblée *(source : Observatoire du logement social en Ile-de-France)*

Concernant cette question du logement social, je voudrais, Monsieur le Préfet, souligner que contrairement aux deux

derniers rapports d'activité, celui que vous nous présentez aujourd'hui ne mentionne plus les 8 communes val-de-marnaises dont le taux de logements sociaux est supérieur à 40%.

L'objectif de mixité sociale suppose par définition un équilibre en matière de construction mais aussi une action volontariste de l'Etat pour le faire respecter. C'est d'ailleurs tout le sens de la circulaire du Premier Ministre du 30 juin 2015.

Quand on sait la vigueur avec laquelle l'Etat fait respecter la loi SRU, nous souhaitons à nouveau vous demander à l'occasion de cette rencontre les mesures effectives que vous comptez prendre pour limiter la construction de logements sociaux dans les quartiers qui en comptent déjà plus de 50%.

\*\*\*\*\*

- ⇒ **Retard en matière de créations d'emplois et de développement économique ;**
- ⇒ **Objectifs de construction de logements dépassés.**

**Cette combinaison renforce la préoccupation de nombreux acteurs de notre département, inquiets de voir le Val-de-Marne apparaître de plus en plus comme LE département dortoir de la petite couronne.**

Et pourtant, « *dans les départements où ont été créés moins d'emplois et construits plus de logements, l'effort de création d'emplois devra être plus important* ». Voici ce que précise le SDRIF de 2013. Une orientation qui malheureusement peine à se concrétiser en Val-de-Marne !

Dans ces circonstances, la plus grande opportunité qui s'offre aujourd'hui à nous pour inverser la tendance, c'est la construction du *Grand Paris Express*.

Selon les études de l'APUR, sur les 11 quartiers de gare de la ligne 15-sud situés en Val-de-Marne, **8 ont un bassin d'emplois moyen ou faible**. Le chantier du *Grand Paris Express* est donc une occasion historique de combler ce déséquilibre habitat-emploi et faire émerger des bassins de vie qui soient aussi des bassins d'emplois !

**Enfin, je terminerai mon propos en abordant la question des relations entre l'Etat et les collectivités territoriales.**

L'an dernier, nous vous faisons part, Monsieur le Préfet, de notre inquiétude quant à la dégradation des relations Etat-collectivités. Cette inquiétude n'était pas une vue de l'esprit car, depuis, d'autres décisions brutales et unilatérales ont été prises par l'Etat.

Je pense bien sûr à la poursuite de la baisse historique et drastique des dotations de l'Etat mais aussi aux nouvelles ponctions exercées au titre de la « contribution pour le redressement des finances publiques » sur le budget d'un certain nombre de collectivités dont Rungis dans le Val-de-Marne. Faute de rétablir ses propres finances, l'Etat ne se contente plus de baisser les dotations mais va carrément leur faire les poches.

Je pense aussi à la mise en œuvre de la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville. Du jour au lendemain, 37 quartiers d'habitat social du Val-de-Marne ont disparu des écrans radars de l'Etat laissant seules les communes face aux difficultés sociales de 180 000 Val-de-Marnais, soit 1 habitant sur 6.

Je pense aussi à la création imposée de la Métropole du Grand Paris, un nouvel échelon contestable et contesté qui n'est pas, et c'est un euphémisme, un exemple de simplification administrative et d'efficacité de l'action publique.

Je pense enfin à la récente décision dans notre département, prise en plein été, d'installer une aire de grand passage pour les gens du voyage à Santeny, sans aucune concertation préalable avec le Maire de la commune ! Le schéma

départemental d'accueil des gens du voyage est un sujet complexe, nous en avons conscience. Mais la méthode qui consiste à demander d'abord l'avis des communes sur ce schéma départemental, qui ne mentionne pas l'emplacement de cette aire de grand passage, pour ensuite annoncer en plein été sa localisation n'est pas pour nous une formule acceptable.

Vous le savez, Monsieur le Préfet, il n'y a pas de majorité dans cette assemblée pour voter ce schéma en l'état comme il était prévu en octobre prochain. Vous nous avez fait part il y a quelques instants de vos orientations face à cette réalité. J'avoue, Monsieur le Préfet, que nous restons sur notre faim sur ce dossier.

Plus que jamais, comme nous l'avons fait l'an dernier, nous demandons que l'Etat soit un partenaire et non pas un simple donneur d'ordre vis-à-vis des collectivités locales.

Vous le savez, Monsieur le Préfet, cette préoccupation des élus transcende les clivages politiques. Nous assistons depuis trop longtemps, quels que soient les gouvernements, d'une part à une volonté très forte de recentralisation dans certains domaines et d'autre part à un transfert de charges aux collectivités. **Cette équation ne correspond pas à la**

**conception que nous nous faisons d'une République qui se veut décentralisée.**

Je vous remercie sincèrement, Monsieur le Préfet, de votre écoute. Je ne doute pas que vous aurez à cœur d'apporter des réponses précises aux différentes questions et sujets des préoccupations dont les élu(e)s de notre groupe vous ont fait part.

**Olivier CAPITANIO**

*Président de groupe*